

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE****Séance du 29 Mars 2022
Délibération n°DEL-2022-20**Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 22/03/2022Date d'affichage : 22/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le Vingt Neuf Mars à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame POREAU Sylvie, , Monsieur Didier AZNAR, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Madame ORNIA Katrine, Madame VINCENT Anne-Marie.

Procurations : Monsieur LEVANTERI Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald.

Absents excusés : Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame MORGAT-BEULIN Monique, Monsieur JUSSEAUME Jérôme, Madame MARILLER Amandine, Monsieur ALLAINE Franck

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération :
Vote du Budget Principal 2022**

L'assemblée vote le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement, au niveau du chapitre.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget principal 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

-les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à **1 038 497.42 €**

*chapitre 011	291 750.00 €
*chapitre 012	386 350.00 €
*chapitre 65	141 116.08 €
*chapitre 66	11 993.58 €
*chapitre 67	10 500.00 €
*chapitre 022	15 778.81 €
*chapitre 023	180 008.95 €
*chapitre 042	1 000,00 €

-les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **1 038 497.42 €**

*chapitre 013	3 000,00 €
*chapitre 70	52 800.00 €
*chapitre 73	543 050.00 €
*chapitre 74	188 900.00 €
*chapitre 75	20,00 €
*chapitre 76	5,00 €
*chapitre 77	1 000,00 €
002	249 722.42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

-les dépenses d'investissement s'équilibrent à **640 801.42 €**

*chapitre 16	51 688.62 €
*chapitre 20	11 820.16 € + 24 329.35 € (RAR)
*chapitre 204	19 525.96 € + 574.04 € (RAR)
*chapitre 21	201 247.54 € + 144 090.81 € (RAR)
*chapitre 23	115 000.00 €
*chapitre 020	5 000.00 €
*001	67 524.94 €

-les recettes d'investissement s'équilibrent à **640 801.42 €**

*021	180 008.95 €
*040	1 000.00 €
*chapitre 10	16 098.35 €
*chapitre 13	134 769.18 € + 35 900 € (RAR)
*chapitre 16	152 000.00 € + 53 500 € (RAR)
*chapitre 1068	67 524.94 €

Après avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

-APPROUVE le budget Principal 2022

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,
Gérald MISSOUR**